

Vichten, le 03 septembre 2026

AVIS AU PUBLIC

(classe 3)

en application de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés

réf. dossier : 3/26/0165

Conformément aux articles 7 et 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'en date du 22 juillet 2026 la société SWECO de Dippach a présenté une demande d'autorisation à l'Administration de l'environnement relative à l'

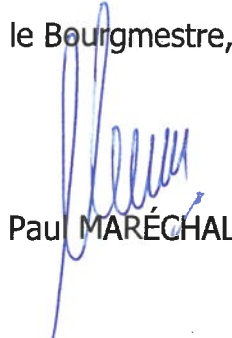
extension d'une structure d'accueil pour enfants en bas âge et l'installation ainsi que l'exploitation d'une cuisine professionnelle à Vichten, 32, rue Principale pour le compte de l'Administration Communale de Vichten

Une copie de la demande d'autorisation est déposée à la commune et peut être consultée librement pendant 15 jours à partir du 4 septembre 2026.

Vichten, le 3 septembre 2026

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

le Bourgmestre,


Paul MARECHAL

le Secrétaire,


Frank FLENER